

Edito

Le **26 mars**, notre Union Confédérale des Retraités (UCR) a tenu un Congrès extraordinaire. Les UTR ont décidé à plus de 80 % de remplacer « Union Territoriale des Retraités » par "**Syndicat CFDT des Retraités**", renforçant ainsi notre visibilité auprès des retraités et des salariés, tout en conservant notre statut associatif.

Le **22 mai**, notre UTR (Syndicat des Retraités) du Calvados tiendra son Congrès (voir précisions au verso).

Ces **quatre années** ont été marquées par des **événements majeurs** qui ont forgé notre engagement et renforcé notre solidarité.

La crise sanitaire de la COVID-19 (2020/2022) a mis notre capacité d'adaptation à rude épreuve, mais nous avons su rester mobilisés.

Notre forte implication lors des mobilisations contre la réforme des retraites a démontré notre détermination à défendre les droits des retraités, comme des futurs retraités.

Le contexte économique et politique en France, en Europe et dans le monde nous pousse à réaffirmer nos valeurs et à nous adapter sans cesse.

Nous avons également traversé des moments douloureux avec la perte de plusieurs camarades et amis précieux : notre Trésorier **François-René Durrieux**, notre Secrétaire général **Jean-Paul Chouulant**, notre Trésorière **Jocelyne Rachine**, ainsi que **Claude Chaventré** et **Jean-Pierre Leplatois**, membres du Conseil. Leur engagement sans faille pour la cause des retraités demeure une source d'inspiration et une boussole pour l'avenir. Malgré ces épreuves, nous avons su ensemble poursuivre nos missions avec détermination, défendre nos revendications, redynamiser nos commissions (santé et cadre de vie, loisirs-culture et cadre de vie), sans négliger notre présence dans ou auprès des instances locales (CDCA¹, les CCAS/CIAS² et l'ARS³).

Le **renouvellement des CCAS et CIAS** interviendra après les élections municipales de mars 2026. Ces instances jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie notamment des retraités et des personnes âgées. Si vous siégez déjà ou souhaitez vous y investir, sachez qu'une réunion d'information sera organisée au quatrième trimestre 2025.

Je tiens à exprimer ma profonde **gratitude** aux membres du Conseil, aux responsables et militants des SSR (Section Syndicale de Retraités) qui font vivre notre Syndicat CFDT des Retraités du Calvados, ainsi qu'aux animateurs et membres de nos Commissions. Toutes et tous, bénévoles, ils concilient leur engagement avec leur vie familiale et personnelle. Un **merci** particulier aux membres du Bureau, qui ont toujours fait preuve d'un engagement sans faille et d'une solidarité indéfectible. Bien sûr, il reste encore du travail.

Notre Congrès du 22 mai visera à définir les orientations de l'action syndicale à venir, en particulier, une implication dans les CCAS et dans les CSV (Conseils de Vie Sociale) en EHPAD, afin d'œuvrer pour le bien être des retraités.

Ensemble, poursuivons cette dynamique, portons haut nos valeurs et préparons l'avenir avec enthousiasme !

Amitiés syndicales à toutes et tous,
le Secrétaire général, Claude Apchain.

(1) CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

(2) CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

(3) ARS : Agence Régionale de Santé

**AG Comité
Territorial des
Retraités Chimie
Energie Basse
Normandie**

Elle a eu lieu le 28 mars.

Les participants se sont appropriés des débats de Carcassonne :
- les **revendications** mises en avant sont la santé et la justice sociale,
- les **adhérents** attendent de bons interlocuteurs et souhaitent une participation active.

AG SSR FGA

L'AG aura lieu (sous réserve) le mardi 3 juin 2025

**AG Adhérents
Directs (AD)**

L'AG aura lieu le 17 avril. Elle préparera la contribution des AD au Congrès de l'UTR14 : délégués, candidats au Conseil et votes...

Afin de recevoir régulièrement des informations, chaque adhérent ayant une **adresse mail** est invité à nous la transmettre (la discréetion étant préservée par des envois en copie cachée).

Congrès CFDT Retraités du Calvados

L'UTR va tenir son Congrès le 22 mai 2025. C'est l'occasion, après 4 années, de faire le point sur l'activité passée et regarder comment améliorer la prise en compte des attentes des retraités.

A ce Congrès participent d'une part les **délégués** représentants des **Sections Syndicales de Retraités (SSR)**, regroupant des retraités par origine professionnelle, d'autre part les représentants des « **Adhérents Directs** » (non organisés en secteur professionnel). Ce sont les **porteurs de mandats** qui voteront les textes soumis au Congrès.

Les 7 regroupements en SSR (FGA, FGMM, FEP, EFRP⁽¹⁾, FGTE, FCE, F3C) représentent 69 % des adhérents. Les adhérents « directs » sont 31 %.

Le Congrès sert aussi à mettre en place un **nouveau Conseil syndical** (composé d'élus par le Congrès et de désignés par les SSR) qui ensuite délibère dans le cadre des décisions prise par le Congrès et qui **élit** en son sein un **Bureau**.

Si cette aventure vous tente, nous vous invitons à contacter vos responsables de section (si vous ne les connaissez pas, consultez la liste sur le site : www.cfdt-retraites.fr/calvados) pour proposer d'être délégué ou membre du Conseil et à nous mettre en copie à l'adresse calvados@retraites.cfdt.fr dès que possible en avril.

Un courrier postal est envoyé à tous les adhérents contenant le rapport d'activité et les éléments d'orientation.

(1) Education Formation Recherche Publiques, anciennement SGEN

Adhérents – Cotisations – Développement

Nous étions, au 31 décembre dernier, **341 adhérents** retraités CFDT dans le Calvados. Notre développement est continu : nous avons progressé de 16,50 % depuis 12 ans (+ 7,5 % ces 4 dernières années).

La **cotisation mensuelle moyenne** est de 10,67 € (dont 4 € pour l'UTR et les SSR). La plupart des adhérents (88%) payent leur cotisation par prélèvement (**PAC** = Prélèvement Automatique des Cotisations). Les autres (12 %) sont invités à passer au PAC, cela est plus pratique pour chacun et pour la CFDT.

Ceux qui ne sont pas au PAC doivent impérativement avoir payé l'intégralité de leurs cotisations avant le 31 décembre.

Chaque adhérent a un numéro d'adhérent unique (NPA) qui lui donne accès à son « **espace adhérent** » sur le site internet CFDT : www.cfdt.fr/.

Il bénéficie ainsi d'informations réservées aux adhérents et peut y **télécharger son attestation fiscale**.

Rencontre nationale des retraités CFDT du 25 au 27 mars



(Photo : la délégation normande à Carcassonne)

En même temps que le Congrès ayant décidé le changement de nom des UTR (voir édito), la Rencontre nationale, à laquelle participaient 5 adhérents du Calvados, a permis la tenue de **4 ateliers** portant sur :

- Améliorer la vie quotidienne des retraités par nos **revendications**,
- Les retraités d'aujourd'hui et de demain : aller vers eux et leur **donner envie** de la CFDT,
- De l'adhérent à l'exécutif **quelle écoute**,
- Mieux **communiquer** vers les retraités.

Les 300 participants ont pu **dialoguer avec Marylise Léon**, notre Secrétaire générale, sur les retraites, le pouvoir d'achat, le pacte du pouvoir de vivre, la fiscalité, les dérives portées par l'extrême droite.

Une **table ronde** a également été organisée sur : « **Adapter nos territoires au vieillissement de la population** ».

Rencontre inter syndicale avec l'ARS¹

L'ARS Normandie a reçu le 20 mars 2025 l'intersyndicale des retraités du Calvados.

Les sujets avaient été préparés et répartis entre syndicats. La CFDT a abordé l'impact, en termes d'**emplois**, de la **fusion** des SAAD² et des SSIAD³ vers des SAD⁴. La réponse de l'ARS n'a pas été très précise concernant le besoin de crédits adaptés.

Concernant le **contrôle des EHPAD** effectués après le scandale de l'affaire ORPEA, l'objectif affiché est un contrôle par l'ARS de 80 % sur place et 20 % sur pièces.

(1) ARS : Agence Régionale de Santé

(2) SAAD : Services d'aide et d'accompagnement à domicile

(3) SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

(4) SAD : Services autonomie à domicile